



# MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale  
de la cohésion sociale

## Focus institutionnel 7 mai 2021

### Forum Génération Égalité

À moins de deux mois de l'ouverture du Forum Génération Égalité organisé par **ONU Femmes** et co-présidé par la France et le Mexique du 30 juin au 2 juillet à Paris, les personnalités du monde entier s'engagent et agissent pour l'égalité entre les femmes les hommes. L'actrice et productrice Eva LONGORIA est partenaire de la campagne #ÉgalitéOnAgit pour le Forum et appelle à la mobilisation ([à découvrir ici sur Twitter](#)). Le Forum Génération Égalité est candidat au label « Évènement Égalité », délivré par l'AFNOR, qui atteste de l'exemplarité du secrétariat général du Forum en la matière dans le cadre de la préparation de l'évènement. Un dispositif d'écoute est mis en place pour l'ensemble des parties prenantes et participants à l'évènement ([pour en savoir plus](#)). Enfin, en amont du Forum, les conférences consultatives se poursuivent en métropole et en Outre-mer dans le cadre du « Grand Tour ».



[Retrouver toute l'actualité du Forum Génération Égalité](#)

[Retrouver la campagne#ÉgalitéOnAgit](#)

### Action gouvernementale

Le 30 avril, Élisabeth MORENO et Emmanuelle WARGON, ministre chargée du Logement, se sont rendues dans un centre d'hébergement d'urgence spécialisé dans **l'accueil des femmes victimes de violences**. Financée dans le cadre des nouvelles places ouvertes en 2020 suite au Grenelle des violences conjugales, cette structure, gérée par la Fédération internationale des travailleuses (FIT), Une femme, Un toit, héberge 49 femmes âgées de 18 à 25 ans. Grande cause du quinquennat, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité gouvernementale. Avec la création de 1 000 places supplémentaires en 2021, le nombre de places dédiées à l'hébergement des femmes victimes de violences sera augmenté de 60 %, passant de 5 000 en 2017 à 7 700 fin 2021. La revalorisation des financements de ces places permet d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des femmes.



Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et Bpifrance poursuivent leur engagement pour développer **la création et la reprise d'entreprise par les femmes** à travers la signature des chartes d'engagement avec BNP Paribas, la Caisse d'Épargne et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne valant adhésion au nouvel accord 2021-2023 signé par le ministère et Bpifrance le 8 mars 2021. À cette occasion Élisabeth MORENO a notamment déclaré : « [...] *l'Accord-cadre triennal signé entre Bpifrance et mon ministère, auquel participent des acteurs bancaires majeurs, constitue une étape importante supplémentaire vers l'égalité professionnelle. Ce combat nécessite une conjonction des forces ainsi qu'un engagement collectif résolu.* »



[Retrouver le communiqué de presse](#)

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et du suivi des actions en faveur **de l'éducation à la sexualité et à la vie affective**, Élisabeth MORENO a effectué un déplacement dans le département de la Gironde le 29 avril. Elle a rencontré le personnel médical du centre hospitalier d'Arcachon et des acteurs associatifs et institutionnels locaux pour échanger sur les dispositifs de prise en charge des victimes de violences. La ministre a également échangé avec les associations en charge de l'éducation sexuelle et affective ainsi que d'autres enjeux de santé des femmes tels que la précarité menstruelle.

Dans le cadre de son travail en faveur de **l'émancipation économique des femmes**, Élisabeth MORENO a effectué un déplacement en Saône-et-Loire le jeudi 6 mai. Au Creusot et à la Roche-Vineuse, la ministre a rencontré et échangé avec des acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce déplacement a été l'occasion de revenir sur le sujet de l'insertion des familles monoparentales et de l'entrepreneuriat des femmes. « *Les métiers n'ont pas de genre.* », a souligné la ministre sur son compte Twitter.



### Journal officiel

Après son adoption définitive par l'Assemblée nationale, la proposition de loi d'Annick BILLON est devenue la [loi n° 2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste](#) et a été publiée au *Journal officiel* du 22 avril. Pour mieux protéger les enfants, la loi crée de nouvelles infractions sexuelles. Aucun adulte ne peut se prévaloir du consentement sexuel d'un enfant s'il a moins de 15 ans, ou moins de 18 ans en cas d'inceste. D'autres dispositions complètent le texte (« sextorsion », prostitution des enfants...).

[Retrouver le résumé de la nouvelle loi sur le site de la Vie publique](#)

### Sénat

Dans le cadre de ses travaux sur le thème « **Femmes et ruralités** », la délégation aux droits des femmes du Sénat a procédé le 5 mai à l'audition d'Élisabeth Moreno et de Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ruralité. Les deux ministres ont notamment annoncé le prochain comité interministériel à la ruralité.



[Retrouver la vidéo de l'audition sur le site du Sénat](#)



Dans la perspective de l'examen au Sénat du projet de loi de programmation relatif au **développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales**, la délégation aux droits des femmes affirme sa conviction que l'égalité des sexes et l'autonomisation économique et sociale des femmes constituent le socle essentiel d'un développement durable. Le 4 mai, la délégation aux droits des femmes a adopté le rapport d'information de Claudine LEPAGE, rapporteure, sur l'égalité femmes-hommes comme enjeu de l'aide publique au développement : « L'égalité femmes-hommes, un enjeu fondamental de solidarité internationale ». La délégation propose neuf recommandations pour « *rehausser les objectifs et se donner les moyens de ses ambitions* » et « *mener une diplomatie féministe transversale plus ambitieuse* ».

On retrouvera également en ligne un document résumant l'essentiel du rapport. Enfin, selon la délégation, « *la pandémie de covid-19 exacerbe les inégalités de genre existantes et affaiblit les droits des femmes et des filles dans le monde, notamment dans les pays en développement* ». Elle publie les principaux chiffres sur « l'impact de la Covid 19 sur les femmes et les filles dans le monde ».

Parmi les **autres travaux de la délégation aux droits des femmes** mis en ligne depuis notre dernière veille, signalons la table ronde sur le bilan de la « loi prostitution » du 13 avril 2016 à l'occasion du cinquième anniversaire de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées et l'audition de Dominique JOSEPH, co-rapporteuse de l'avis du Conseil économique, social et environnemental sur le thème : « Crise sanitaire et inégalités de genre », adopté en séance plénière du CESE le 24 mars 2021. Enfin, le 20 mai, la délégation organisera une rencontre avec les skippeuses engagées dans l'édition 2020-2021 du Vendée Globe : Alexia BARRIER, Clarisse CREMER, Samantha DAVIES, Pip HARE, Isabelle JOSCHKE et Miranda MERRON.

Jean-Louis MASSON, a déposé une proposition de loi tendant à interdire à l'administration et aux organismes chargés d'une mission de service public, industriel et commercial, l'usage de l'écriture inclusive et le remplacement des chiffres romains par des chiffres arabes dans les écrits où historiquement les chiffres romains ont toujours été utilisés, envoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale. Notons que le 6 mai, lors de la séance publique, les **sénateurs ont débattu** sur le thème : « Écriture inclusive : langue d'exclusion ou exclusion par la langue » à la demande du groupe des Indépendants.

[Vidéo à revoir sur le site du Sénat](#)

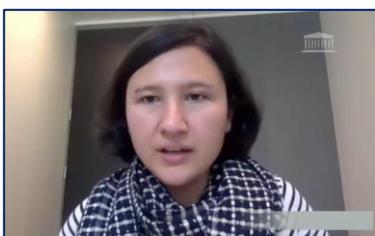
Signalons enfin, la proposition de résolution visant à améliorer le suivi des ordonnances, rénover le droit de pétition, renforcer les pouvoirs de contrôle du Sénat, mieux utiliser le temps de séance publique et **renforcer la parité** déposé le 29 avril par Gérard LARCHER, président du Sénat.

## Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 5 mai, un rapport de Marie-Pierre RIXAIN n° 4143, fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi, après engagement de la procédure accélérée, de Marie-Pierre RIXAIN (photo) et plusieurs de ses collègues visant à **accélérer l'égalité économique et professionnelle**. La proposition de loi sera discutée en séance publique les mardi 11 et mercredi 12 mai prochain.



[Retrouver le rapport et le dossier législatif](#)



Signalons les **travaux de la délégation aux droits des femmes** mis en ligne depuis notre dernière veille : l'audition de Delphine O, ambassadrice et secrétaire générale du forum Génération Égalité (Pékin+25) (photo), le 15 avril dernier et, dans le cadre de la mission d'information sur l'égalité économique et professionnelle, l'audition d'Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des petites et moyennes entreprises, le 7 avril.

Toujours à l'Assemblée nationale, les travaux de la mission d'information « Droits des femmes dans le monde et **l'application de la convention d'Istanbul** » se poursuivent. Le 6 mai, la mission a auditionné Amandine GIRAUD, directrice de cabinet adjointe, et Charlotte GROppo, conseillère égalité femmes-hommes auprès de la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Le même jour la mission a entendu Ali ONANER, ambassadeur de Turquie en France. (NDR *Les comptes rendus ne sont malheureusement pas mis en ligne*).

## Haut Conseil à l'Égalité

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a publié le 16 avril un avis intitulé « **Préservatif féminin : vers un remboursement intégral pour une plus grande utilisation** ». Outil de prévention contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et de contraception, le préservatif féminin, laissé à la seule maîtrise des femmes, offre une alternative essentielle au préservatif masculin. Si ce dispositif est utile pour d'autres populations comme les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) ou les transsexuels, il participe de l'appropriation de leur propre corps par les femmes et leur donne la liberté de se protéger par elles-mêmes.



[Retrouver le communiqué et l'avis sur le site du HCE](#)

Cinq ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la **lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées**, le Haut Conseil à l'égalité appelle dans un communiqué de presse du 12 avril à « *une mise en œuvre complète* » et « *plus ambitieuse* » de la loi sur l'ensemble du territoire. Pour lutter contre le système prostitutionnel et protéger vraiment les femmes qui en sont victimes, le HCE émet plusieurs recommandations et rappelle que « *la lutte contre le système prostitutionnel exige une politique pénale d'une grande fermeté sur l'ensemble du territoire national* ».

[Retrouver le communiqué sur le site du HCE](#)

Le HCE a remis, le 13 avril, à Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et à Elisabeth MORENO, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, un rapport intitulé « La parité dans le secteur public : des avancées réelles mais lentes, un levier de transformation publique à saisir ». Il s'agit du deuxième volet qui fait suite au bilan de la parité dans les entreprises du secteur privé, publié en décembre 2019.



## Études et statistiques

La **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** (DREES) consacre le numéro 1190 du 15 avril 2021 d'*Études et résultats* à l'« Opinion des familles monoparentales sur les politiques sociales : un sentiment de vulnérabilité et une attente forte de soutien à la parentalité ». Selon le résumé, « *Les familles monoparentales, constituées d'un parent vivant seul avec ses enfants, comptent pour un quart des familles avec enfant(s). Particulièrement exposées aux situations de précarité et de pauvreté, elles sont plus nombreuses que les autres ménages à avoir une vision pessimiste de leur situation actuelle, de leur avenir et de la société.* »



## International

En Belgique, **la loi transgenre** a eu un impact significatif sur le nombre de changements d'enregistrement officiel du genre. Dans un communiqué de presse du 3 mai, l'IEFH indique que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il n'est plus nécessaire de se soumettre à une procédure médicale pour changer officiellement de genre. Cela a engendré un pic de 742 demandes en 2018. Puis le nombre de changements officiels s'est stabilisé autour de 400 à 500 pour 2019 et 2020. Un chiffre beaucoup plus élevé qu'avant l'entrée en vigueur de la loi (110 changements en 2017).

Toujours en Belgique, « *Que mettent en place les entreprises pour renforcer la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle de leurs employé-e-s ?* » Cette question était au centre du webinaire organisé par **l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** (IEFH, Belgique) le 23 avril dernier

dans le cadre d'un projet intitulé Parents@work. Dans ce cadre, l'IEFH a recueilli auprès de différentes entreprises plusieurs exemples de pratiques innovantes qui favorisent l'équilibre de la vie professionnelle et de la vie privée des hommes et des femmes. À l'occasion du webinaire, l'Institut a présenté une boîte à outils en ligne contenant de nombreuses bonnes pratiques ainsi que des checklists pratiques pour aider les employeurs dans leurs démarches.

[Découvrir la banque de données de bonnes pratiques et la présentation du projet](#)



Parlement européen

Le 30 avril, le **Parlement européen** a diffusé un communiqué de presse intitulé « Égalité des genres : le Parlement s'efforce d'être à l'avant-garde des institutions de l'UE ». Les dirigeants du Parlement ont en effet adopté une feuille de route avec des actions concrètes et des échéances claires visant à atteindre l'égalité des genres dans les procédures politiques et l'administration. Les parlementaires européens souhaitent « *un objectif de 50% de femmes à des positions d'encadrement d'ici 2024* » et demandent à ce que « *l'analyse d'impact sur le genre de toutes les législations [soit] renforcée* ». Le Parlement a adopté ces mesures suite à la proposition du groupe de haut niveau sur l'égalité des genres et la diversité, présidé par le vice-président Dimitrios PAPADIMOULIS. Le groupe promeut les valeurs d'égalité, de non-discrimination et de diversité au Parlement, afin de représenter au mieux la société européenne dans son ensemble.